

Urbanités

Recommandations aux auteurs

Organisation du texte

Votre article doit contenir (dans l'ordre) :

- un titre relativement court
- le nom de l'auteur (ou des auteurs)
- une photographie ou une illustration de couverture au format paysage (taille/poids : maximum 500 ko)
- le texte de l'article
- une courte biographie de l'auteur : nom et prénom, institution ou établissement de recherche, statut ou profession, adresse email, thèmes de recherche et/ou centres d'intérêts.
- la bibliographie
- pour les Lu et Vu, veuillez indiquer la référence exacte de l'ouvrage, du film ou de l'exposition (avec les dates) ainsi :
 - o Martin J., 2015, *Les villes*, Paris, Seuil, 200 p.
 - o Exposition Les villes nouvelles, Pavillon de l'Arsenal, Paris, 5 octobre – 5 novembre 2015
 - o *La fête est finie*, N. Burlaud, 72 minutes, 2014

Pour les articles des numéros, dossiers et les chroniques

Votre article doit être rédigé sous Word en police Times New Roman 11, interligne 1 et comprendre entre 15 000 et 25 000 caractères espaces comprises, sans la bibliographie.

Pour les articles des Lu et Vu

Votre article doit être rédigé sous Word en police Times New Roman 11, interligne 1 et comprendre entre 5 000 et 10 000 caractères espaces comprises, sans la bibliographie.

Présentation de tous les articles

Votre texte doit être justifié, pas de retrait en début de paragraphe. Vous ne devez utiliser aucun style prédéfini. Les titres principaux sont à indiquer en gras, les éventuels sous-titres doivent être soulignés.

Vous devez utiliser la feuille de style qui vous est fournie après acceptation de votre proposition. Les titres des parties principales doivent être indiqués en police **Tight Writer**, taille 12 (cette police est téléchargeable gratuitement) et les titres des sous-parties en Times News Roman, en gras, police 11 :

Définir la ville

Texte texte

La ville centre

Texte texte

Les périphéries

Texte texte

Corps du texte

Citations et références

Citations et références : Les citations sont données entre guillemets français : « ».

Les références des citations sont indiquées dans le texte et non pas en note de bas de page. À la fin de la citation, une parenthèse indique l'auteur et l'année (Martin, 2012), voire la page (Martin, 2012 : 20). Si le nom d'un auteur est cité dans une phrase, veuillez indiquer l'année de l'ouvrage entre parenthèses en fin de phrase : « Dans son ouvrage *La ville*, Martin explique que ... (2012) ».

Si la référence comprend plusieurs auteurs, vous devez la présenter ainsi : (Martin et Durand, 2015).

Si vous faites référence à plusieurs ouvrages ou articles, veuillez les classer par ordre chronologique, en commençant par le plus ancien : (Martin, 2001 ; Durand, 2015).

Lorsque vous citez un article de presse, vous pouvez insérer le lien Internet de l'article directement dans le titre du journal : « un article issu du [Parisien](#) de décembre 2014, explique... ». Si vous désirez préciser un élément sur cette référence, faites-le en note de bas de page. Vous pouvez procéder de la même façon pour les données statistiques : « Selon l'[INSEE](#),... »

Les titres des ouvrages, revues et titres de presse sont à mettre en italique.

Notes de bas de page

Elles sont en bas de page avec un appel de notes dans le texte, en police Times New Roman, taille 10, justifiées et à présenter ainsi :

¹ Cette politique urbaine a été mise en œuvre à partir de 2014.

Votre article **ne doit pas contenir plus de 10 notes de bas de page**.

Si votre note consiste uniquement en un lien Internet, insérez-le directement dans le texte puisque la revue étant en ligne, cela facilite la navigation des lecteurs.

Autres éléments formels

Accentuation : les majuscules doivent être accentuées : **À, État**.

Les siècles doivent être signalés ainsi : **XX^e siècle**.

Mesures, surfaces et volumes : les indications de mesure doivent être données en entier : **kilomètres, mètres, hectares** et non km, m ou ha. Les indications contenant des exposants doivent être indiquées ainsi : **m², m³, km²** avec un espace insécable entre le chiffre et son unité de mesure : **10 km²**.

Monnaies et valeurs monétaires : vous pouvez indiquer les valeurs monétaires par un sigle (**\$ ou €**) ou en entier (**dollars, euros**). Lorsque vous utilisez une valeur monétaire qui n'est pas l'euro, veuillez indiquer entre parenthèses ou en note l'équivalent en euros afin que la somme soit parlante pour les lecteurs.

Sigles : Lors de la première utilisation d'un sigle, veuillez indiquer sa signification entre parenthèses.

Chiffres et nombres : Les nombres et chiffres sont données en chiffres arabes. Veuillez bien différencier les caractères proches : chiffre zéro (0) et lettre O, chiffre 1 et lettre I. Les nombres entiers ne doivent comporter ni point, ni virgule. Pour les nombres décimaux, veuillez utiliser une virgule. Pour marquer une tranche de chiffres, veuillez utiliser un **espace insécable** (65 000). Les pourcentages doivent être indiqués par le caractère % avec un **espace insécable** entre le pourcentage et le caractère % (10 %). Seuls les dates et les codes postaux ne contiennent pas d'espaces (75000, 2012).

Vous devez insérer un **espace insécable** avant les deux points et les points virgules (: / ;).

Liens internet : Les liens doivent renvoyer à des sites internet ou à des pages accessibles, ces liens doivent être visibles et référencés dans votre texte Word (à renseigner dans les hyperliens si le lien Internet ne se fait pas automatiquement).

Illustrations

L'article doit être obligatoirement illustré par une ou plusieurs illustrations, personnelles ou non. Tout article doit comporter au moins une illustration dite de « couverture », au format paysage.

Pour les Lu et Vu, vous devez également fournir l'illustration de la première de couverture de l'ouvrage, de l'affiche du film ou de l'exposition.

Pour toutes les illustrations insérées dans le texte (photographie, image, tableau, graphique), veuillez les insérer au fur et à mesure de son déroulement en indiquant au bas de l'illustration son titre puis entre **parenthèses la source et la date**. L'illustration, ainsi que sa légende doivent être **centrés**, et la légende indiquée en **police Times New Roman, taille 10**. Vous devez également numérotez les illustrations :



1. Créteil, Val-de-Marne (Ruggeri, 2015)

Afin de faciliter la publication de votre article en ligne, nous vous demandons également de nous fournir chaque illustration au format **JPEG ou PNG** (résolution de moins de **500 Ko**) en pièces jointes lorsque vous nous envoyez votre article par mail.

Ceci s'applique également aux **tableaux et graphiques** que vous réalisez dans vos documents Word : vous devez nous fournir chaque tableau ou graphique en pièce jointe pour la mise en ligne.

Si vous réalisez des **montages d'illustrations** (si vous accolez deux ou plusieurs illustrations), veuillez insérer les montages réalisés dans le document Word et nous envoyer les **montages réalisés** :



5. Le quartier de Tin Chung Court¹¹ dans la ville nouvelle de Tin Shui Wai - district de Yuen Long (Douay, 2014)

Veuillez nommer les illustrations avec votre nom et numérotez les dans l'ordre d'apparition dans le texte : Martin 1, Martin 2, Martin 3...

Nous acceptons les vidéos, les animations, ou les extraits sonores (musicaux, radiophoniques). Lorsqu'il s'agit de vidéos Youtube, Dailymotion ou Vimeo, il vous suffit d'insérer le lien à l'emplacement désiré dans l'article, avec la légende souhaitée. Pour les modalités de transmission d'autres fichiers, contactez notre équipe.

Bibliographie

À la fin de votre article, vous devez fournir une bibliographie complète, c'est-à-dire contenant toutes les références citées dans le texte. La bibliographie doit être organisée dans l'ordre alphabétique.

Pour un ouvrage, la bibliographie doit être rédigée ainsi : Nom de l'auteur en minuscules, initiale du prénom de l'auteur, date de publication, titre de l'ouvrage en italique, lieu de parution, éditeur, nombre de pages :

Exemple : Martin J., 2012, *Les villes*, Paris, Belin, 134 p.

Pour un ouvrage avec plusieurs auteurs, on indiquera le nom de tous les auteurs s'il y a jusqu'à 3 auteurs :

Exemple : Martin J., Durand P. et Dubois L., 2012, *Les villes*, Paris, Belin, 134 p.

Si l'ouvrage comporte plus de 3 auteurs, on indiquera « et al » à la suite du nom des trois premiers auteurs :

Exemple : Martin J., Durand P., Dubois L. *et al*, 2012, *Les villes*, Paris, Belin, 134 p.

Pour les chapitres ou extraits d'ouvrage, veuillez commencer par le nom de l'auteur du chapitre, la date de parution, le titre du chapitre entre guillemets puis indiquez « in » et la référence de l'ouvrage en précisant les numéros de pages du chapitre ou de l'extrait.

Exemple : Bernard D., 2012, « Les villes françaises » in Martin J. (dir.), *Les villes*, Paris, Belin, 50-65

Pour un article, veuillez indiquer le nom de l'auteur en minuscules, initiale du prénom de l'auteur, date de publication, le titre complet de l'article entre guillemets, le titre de la revue en italique, le volume et/ou le numéro, les numéros des pages concernées séparées par un tiret.

Exemple : Martin J., 2012, « Les villes », *Urbanités*, n°1, 10-15.

Si l'article est uniquement en ligne, veuillez insérer le lien de l'article dans le titre de la revue :

Exemple : Martin J., 2012, « Les villes », [*Urbanités*](#), n°1, en ligne.